

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20230602-lmc130225-DE-1-1

Date de télétransmission : 8 juin 2023

Date de réception : 8 juin 2023

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 2 JUIN 2023

DELIBERATION N° 4

**MOYENS GÉNÉRAUX - RÉFORME ET CESSIION DE BIENS MEUBLES -
GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE
D'ÉLECTRICITÉ : AJOUT DE 2 MEMBRES**

⌘⌘⌘⌘

La commission permanente,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L3212-2, modifié par l'article 178 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 ;

Vu l'article L3123-19-3 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 1 de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;

Vu la délibération prise le 1^{er} juillet 2021 par l'assemblée départementale donnant délégation à la commission permanente ;

Considérant que cette démarche de réforme et cession de biens contribue à une bonne gestion des stocks et à l'amélioration des moyens de l'administration pour mener à bien ses missions ;

Vu la délibération prise le 3 mars 2023 par la commission permanente concernant les conventions bilatérales constitutives du groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et les services associés à intervenir avec les collègues,

communes, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats, régies et autres structures et déterminant les conditions et modalités dudit groupement ;

Considérant que le Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de Levens, Contes, L'Escarène et Nice (SILCEN) et le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) ont sollicité le Département pour faire partie de ce groupement de commandes ;

Vu le rapport de son président proposant :

- la réforme de véhicules, mobiliers, matériels et équipements informatiques, hors d'usage ou obsolètes, qui sortiront de l'actif départemental et seront détruits ou cédés à titre gratuit ou onéreux ;
- l'ajout de 2 membres au groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et les services associés ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) Concernant la réforme et la cession de biens meubles :

- d'autoriser le président du Conseil départemental, au nom du Département, à :
 - procéder à la réforme et sortir de l'inventaire départemental les biens départementaux désignés dans les annexes 1, 2 et 3 ;
 - confier les véhicules désignés en annexe 1 à un centre agréé de vente aux enchères publiques qui procèdera à leur vente conformément à la réglementation ;
 - confier à une entreprise de destruction et de recyclage les véhicules réformés qui n'auraient pas trouvé preneur à l'issue des séances de vente aux enchères ;
 - céder gratuitement les mobiliers et équipements très usagés mais encore utilisables, figurant en annexes 2 et 3, à des petites collectivités ou associations qui en font la demande ;
 - confier les mobiliers et équipements désignés en annexes 2 et 3 qui n'auraient pas été cédés gracieusement, soit à un centre agréé de vente aux enchères publiques qui procèdera à leur vente conformément à la réglementation, soit à une entreprise de destruction et de recyclage, notamment au titre des déchets d'équipements électriques et électroniques ;

2°) d'imputer les recettes correspondantes sur le chapitre 930, sous-fonction 202,

nature 775 du budget départemental ;

3°) Concernant l'ajout de 2 membres au groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et les services associés :

- d'approuver la nouvelle annexe à la convention, dont le projet a été approuvé par la commission permanente le 3 mars 2023 qui intègre deux nouveaux membres au groupement de commande à savoir le Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de Levens, Contes, L'Escarène et Nice (SILCEN) et le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06), jointe en annexe ;
- d'autoriser le président du Conseil départemental, à signer, au nom du Département, les conventions bilatérales constitutives d'un groupement de commande avec le Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de Levens, Contes, L'Escarène et Nice (SILCEN) et le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06), dont le projet type est joint en annexe.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental

ANNEXE 1 - LISTE DES VEHICULES ET MATERIELS DEDIES A LA REFORME

SERVICES DEPARTEMENTAUX : SERVICE DU PARC AUTOMOBILE

N° d'immobilisation	Immatriculation	Marque	Modèle	Kilométrage	Date d'achat	Valeur estimée de cession	Observations
6172045	510BRB06	RENAULT	CLIO	166 280	09/06/2006	1 300 €	
8485909	BP358LP	CITROEN	C3	186 598	03/06/2011	2 500 €	
6174403	290BTG06	RENAULT	CLIO	167 479	29/11/2006	1 200 €	
8750682	CY514RS	RENAULT	CLIO	180 081	18/09/2013	5 500 €	
6167724	240BZA06	RENAULT	CLIO	174 014	28/11/2007	1 200 €	
8333152	32CDR06	SMART	FORTWO	99 739	20/11/2008	1 700 €	
6192842	930BKV06	RENAULT	CLIO	164 614	21/04/2005	900 €	Embrayage défectueux
6165199	720BXV06	RENAULT	CLIO	195 935	30/08/2007	600 €	
8748889	CG469DV	CITROEN	C3	147 477	08/06/2012	1 500 €	Joint de culasse hors service
8483590	AD616GJ	RENAULT	KANGOO	200 877	25/09/2009	1 000 €	Embrayage hors service
6173227	570BRR06	RENAULT	KANGOO	180 895	24/07/2006	1 000 €	Boite de vitesse hors service

TOTAL : 11 véhicules

TOTAL : 18 400 €

SERVICES DEPARTEMENTAUX : SERVICE DU PARC DE VEHICULES TECHNIQUES

N° d'immobilisation	Immatriculation	Marque	Modèle	Kilométrage	Date d'achat	Valeur estimée de cession	Observations
3029870	70ALY06	MAN	MAN MUSIBUS 469 N1C MOD	154 376	36838	1 000 €	Manque pièces pour réparer suite à accident
PDB106	10637	VOLVO	TRACTO PELLE 4X4 BL71	4 200 heures	37995	2 000 €	Nombreux problèmes techniques : hydraulique, pont avant..
TDA116	1883005	VOLVO	CHARGEUSE ARTICULEE L35P	9 147 heures	38036	2 000 €	Problème hydraulique
TDA115	1883003	VOLVO	CHARGEUSE ARTICULEE L35P	7 375 heures	37994	3 000 €	Vétuste et manque de fiabilité
TDA117	1883004	VOLVO	CHARGEUSE ARTICULEE L35P	8 163 heures	38035	3 000 €	Vétuste et manque de fiabilité

TOTAL : 5 véhicules & matériels

TOTAL : 11 000 €

SERVICES DEPARTEMENTAUX : FORCE 06

N° d'immobilisation	Immatriculation	Marque	Modèle	Kilométrage	Date d'achat	Valeur de cession	Observations
6172102	38026	PLAISANCE	GALOTRAX 200	-	2006	1 000 €	Absence de pièces détachées
6172101	38027	PLAISANCE	GALOTRAX 200	-	2006	10 000 €	Mauvais état général
6173121	490BRR06	RENAULT	KANGOO	207 901	2006	200 €	Accidenté, non réparable
6189656	922BPX06	RENAULT	MASCOTT	97 829	2006	1 000 €	Mauvais état général

TOTAL : 4 véhicules & matériels

TOTAL : 12 200 €

ANNEXE 2 : MATERIEL ET MOBILIER A REFORMER

Code article	Produits	Caractéristiques	Prix TTC
1526174	BAHUT	REFRIGERATEUR INTEGRE	1 576,23
1526175	CAISSON	2 TIROIRS	558,64
1526176	PLAN	DE TRAVAIL	2 775,26
1527244	TABLE BASSE	-	406,81
1531145	RAYONNAGE	ETAGERES	367,31
1531385	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	357,34
1535262	ARMOIRE BASSE	A RIDEAUX	597,60
1539725	ELEMENT	DE RANGEMENT	0,00
1540634	CHAISE	SUR POUTRE	0,00
1540635	CHAISE	SUR POUTRE	0,00
1542479	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	287,48
1542481	PLAN	DE TRAVAIL	0,00
1542489	TABLE	DE DECHARGE	195,29
1544965	RAYONNAGE	ETAGERES	367,31
1545034	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	305,05
1545201	RAYONNAGE	ETAGERES	0,00
1545643	TABLE	DE DECHARGE	195,29
1545661	CHAISE	4 PIEDS	0,00
1545662	POSTE DE PILOTAGE	-	386,46
1545678	CHAISE	TRAINEAU	119,06
1545681	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	0,00
1545690	ARMOIRE HAUTE	SANS PORTE	0,00
1545698	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	282,64
1545699	CHAISE	4 PIEDS	102,29
1545702	CHAISE	4 PIEDS	102,29
1545707	CHAISE	4 PIEDS	0,00
1545708	CHAISE	4 PIEDS	0,00
1545709	CHAISE	4 PIEDS	0,00
2159200	TABLE	LUMINEUSE	1 443,25
2160037	ARMOIRE HAUTE	PORTES BATTANTES	743,65
2160299	LIT	ENFANT	389,84
2292075	CHAISE	4 PIEDS	105,80
2293440	PLAN	DE TRAVAIL	0,00
2294726	FAUTEUIL	TRAINEAU	2 931,59
2294727	FAUTEUIL	TRAINEAU	2 931,59
2294729	FAUTEUIL	TRAINEAU	2 931,59
2294732	FAUTEUIL	TRAINEAU	2 931,59
2302288	CHAISE	4 PIEDS	163,41
2302362	CHAISE	4 PIEDS	163,41
2305864	TABLE	DE DECHARGE	269,93
2306154	CONGELATEUR	ARMOIRE	1 158,28
2306665	BAHUT	PORTES BATTANTES	390,52
2306897	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	290,56
2306898	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	290,56
3026174	ARMOIRE BASSE	A RIDEAUX	360,75
3026777	CHAISE	SUR ROULETTES	0,00
3027599	CHAISE	4 PIEDS	91,00
3028052	PLAN	DE TRAVAIL	449,45
3028053	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	286,13

3028061	POSTE DE PILOTAGE	-	257,15
3028145	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	400,94
3029151	CHAISE	SUR ROULETTES	191,32
3029855	POSTE DE PILOTAGE	-	182,42
3030015	PLAN	DE TRAVAIL	373,34
3030134	CAISSON SUR ROULETTES	-	249,96
3038263	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	221,16
3038397	PLAN	DE TRAVAIL	207,17
3039837	POSTE DE PILOTAGE	-	222,46
3039849	MEUBLE	DE RANGEMENT	303,91
3039865	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	368,81
3039913	TABLE BASSE	-	93,77
3039965	CHAISE	SUR ROULETTES	279,78
3040682	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	434,26
3041440	POSTE DE PILOTAGE	-	182,42
3041955	CONGELATEUR	ARMOIRE	1 162,27
3042455	CHAISE	4 PIEDS	41,09
3042457	CHAISE	4 PIEDS	41,09
3042472	POSTE DE PILOTAGE	-	461,64
3042623	POSTE DE PILOTAGE	-	182,42
3042644	CHAISE	SUR ROULETTES	156,38
3042661	PLAN	DE TRAVAIL	179,13
3042662	PLAN	DE TRAVAIL	179,13
3042829	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	322,42
3043645	BAHUT	PORTES BATTANTES	338,83
3044403	CHAISE	4 PIEDS	43,11
3935759	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	301,02
3936083	LAMPE	HALOGENE	357,91
3936537	CHAISE	4 PIEDS	43,11
3936610	PLAN	ERGO	180,53
3936630	PLAN	ERGO	180,53
3936720	POSTE DE PILOTAGE	-	172,43
3937355	POSTE DE PILOTAGE	-	1 131,08
3937773	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	159,92
3938677	CHAISE	4 PIEDS	45,14
3938974	RETOUR	ERGO	123,57
3939646	TABLE	MANGE-DEBOUT	118,14
4275066	CAISSON HAUTEUR BUREAU	3 TIROIRS	230,21
4275103	PLAN	DE TRAVAIL	165,34
4275115	TABLE DE REUNION	-	171,65
4275301	CHAISE	4 PIEDS	41,15
4275302	CHAISE	4 PIEDS	41,15
4275306	CHAISE	4 PIEDS	41,15
4275318	CHAISE	4 PIEDS	41,15
4275383	CHAISE	4 PIEDS	199,64
4275385	CHAISE	4 PIEDS	199,64
4275386	CHAISE	4 PIEDS	199,64
4275389	CHAISE	4 PIEDS	199,64
4275391	CHAISE	4 PIEDS	199,64
4275394	CHAISE	4 PIEDS	199,64
4275456	CAISSON SUR ROULETTES	1 TIROIR	157,87
4275734	POSTE DE PILOTAGE	-	352,01

4275770	POSTE DE PILOTAGE	-	352,01
4280447	POSTE DE PILOTAGE	-	195,00
4299279	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	173,95
4299350	CLOISON	AMOVIBLE	414,00
4300098	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	172,22
4301171	PLAN	ERGO	284,17
4301702	PLAN	ERGO	427,55
4301964	POSTE DE PILOTAGE	-	191,75
4301994	POSTE DE PILOTAGE	-	165,85
4302021	CHAISE	ENFANT	34,66
4302074	TABLE	ENFANT	68,26
4302158	PLAN	ERGO	198,06
4302172	PLAN	ERGO	198,06
4302175	PLAN	ERGO	198,06
6006112	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	157,87
6006659	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	314,03
6006751	POSTE DE PILOTAGE	-	116,39
6007103	POSTE DE PILOTAGE	-	181,43
6007158	CHAISE	SUR ROULETTES	155,32
6007165	CHAISE	SUR ROULETTES	155,32
6007203	PLAN	ERGO	384,06
6007204	PLAN	ERGO	384,06
6007205	PLAN	ERGO	384,06
6007207	TABLE	CONVIVALITE	151,56
6007208	TABLE	CONVIVALITE	151,56
6007225	PLAN	ERGO	282,02
6007230	PLAN	ERGO	282,02
6007232	RETOUR	ERGO	115,82
6007233	RETOUR	ERGO	115,82
6007961	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	338,42
6008275	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	314,03
6008282	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	314,03
6008311	CHAISE	SUR ROULETTES	0,00
6008328	CHAISE	SUR ROULETTES	0,00
6009933	ARMOIRE HAUTE	PORTES BATTANTES	379,47
6010435	POSTE DE PILOTAGE	-	165,85
6164033	POSTE DE PILOTAGE	-	178,84
6164581	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	149,82
6165080	ARMOIRE BASSE	A RIDEAUX	292,06
6165161	CHAISE	4 PIEDS	49,08
6166956	ARMOIRE	REFRIGEREE	874,28
6167586	PLAN D ANGLE	ASYMETRIQUE	335,17
6170257	CAISSON HAUTEUR BUREAU	3 TIROIRS	213,04
6175151	BUFFET	3 PORTES	436,35
6189211	POSTE DE PILOTAGE	-	167,33
6189717	TRANSPALETTE	PESEUR	2 571,40
6190703	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	162,60
6190968	ARMOIRE HAUTE	PORTES BATTANTES	521,81
6191124	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	177,38
6191719	ARMOIRE BASSE	A RIDEAUX	190,34
6191804	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	271,92
6193977	CAISSON SUR ROULETTES	3 TIROIRS	173,95

8333131	FAUTEUIL	SUR ROULETTES	130,85
8333132	FAUTEUIL	SUR ROULETTES	130,85
8336803	POSTE DE PILOTAGE	-	188,23
8485137	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	306,93
8487727	CREDENCE	A TIROIRS	836,36
8487731	CREDENCE	A TIROIRS	836,36
8748266	POSTE DE PILOTAGE	-	205,14
8748272	POSTE DE PILOTAGE	-	205,14
8748322	CHAISE	SUR ROULETTES	159,21
9195081	FAUTEUIL	BUREAU	235,91
9200965	CHAISE	PLIANTE	87,67
1529957	PORTE-MANTEAU	FIXE	0,00
1535782	VESTIAIRE	1 PORTE	291,33
1546522	TABLE	DE DECHARGE	0,00
1546705	ARMOIRE BASSE	PORTES BATTANTES	0,00
2304354	DIVAN	PEDIATRIQUE	563,85
2307101	SUPPORT	INFORMATIQUE	198,15
3029849	POSTE DE PILOTAGE	-	182,42
3029856	POSTE DE PILOTAGE	-	182,42
3041164	PH METRE	-	987,72
3042641	CHAISE	SUR ROULETTES	156,38
3043484	SUPPORT ELECTRODE	POUR AGITATEUR	377,42
3044037	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	166,98
4276053	FAUTEUIL	4 PIEDS	388,70
4276085	CHAISE	4 PIEDS	151,13
4276090	CHAISE	4 PIEDS	151,13
4276121	CHAISE	4 PIEDS	151,13
4276153	ARMOIRE HAUTE	A RIDEAUX	315,74
4276164	PLAN	ERGO	428,26
4276340	CONDUCTIMETRE	PORTABLE	867,52
4300199	CAISSON HAUTEUR BUREAU	-	167,06
4301068	POSTE DE TRAVAIL	ENSEMBLE	420,23
6005832	VESTIAIRE	2 PORTES	294,22
6007150	CHAISE	4 PIEDS	45,14
6007192	FAUTEUIL	SUR ROULETTES	150,86
6165388	PLAN	COMPACT	290,68
6170088	PLAN	DE TRAVAIL	81,47
6171982	CHAISE	SUR POUTRE	297,79
6190791	CAISSON SUR ROULETTES	2 TIROIRS	162,60

ANNEXE 3 : MATERIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A REFORMER

n° d'inventaire	type de matériel	modèle	n° de série	commentaire
130423	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAVG7	Obsolète
130425	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAVT9	Obsolète
130380	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WATP9	Obsolète
130420	STATION TRAVAILV	THINKSTATIOND30	S4WANW6	Obsolète
130416	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WANP3	Obsolète
130413	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WANZ4	Obsolète
130412	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAVM3	Obsolète
130422	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAVD5	Obsolète
120469	IMPRIMANTE	STYLUSS22	ME8Z184297	Obsolète
120521	IMPRIMANTE	OFFICE JET100 MOBILE PRINTER	MY24I8119R	Obsolète
120528	IMPRIMANTE	OFFICE JET100 MOBILE PRINTER	MY24I8112N	Obsolète
120467	IMPRIMANTE	STYLUSS22	ME8Z184285	Obsolète
130441	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WATW0	Obsolète
130363	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAVZ5	Obsolète
130432	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WARL3	Obsolète
130390	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAPR0	Obsolète
200102	ECRAN	LCD24POUCES	7DHGR03	Hors service
130394	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAPR6	Obsolète
130452	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAPN5	Obsolète
130415	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WANX7	Obsolète
130355	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAPA6	Obsolète
130448	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAPB6	Obsolète
130384	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAVY0	Obsolète
130451	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WAPH8	Obsolète
190569	PC PORTABLE	LATITUDE5580	1MC87Y2	Pièces indisponibles
160629	PHOTOCOPIEUR	SP3600SF	T616H900180	Hors service
130139	UNITE CENTRALE	M82SFF	S4TRH80	Obsolète
160386	UNITE CENTRALE	M8000SFF	S4Z82052	Obsolète
160345	UNITE CENTRALE	M8000SFF	S4Z82117	Obsolète
140732	PHOTOCOPIEUR	MPC305	W794P800639	Hors service
150673	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G435P800137	Hors service
150737	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G435P800173	Hors service
170386	IMPRIMANTE	PRO8210S	C447C830022	Obsolète
110539	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M3J	Obsolète
170387	IMPRIMANTE	PROC5210S	C097JA30906	Obsolète
91060	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J74261950EKKL	Obsolète
89120	ECRAN	LCD19POUCES	G314H86R4D8L	Obsolète
83372	Moniteur	1908FPb	CNODY296716787CJGCHY	Obsolète
86058	ECRAN	LCD19POUCES	CNOG314H7426186J245L	Obsolète
91727	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CEYAS	Obsolète
100509	ECRAN	LCD19POUCES	CNOG448N7426107T240H	Obsolète
91755	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CDRRS	Obsolète
91748	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CFPDS	Obsolète
91724	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J742618CQ7CYL	Obsolète
91749	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CFPES	Obsolète
75738	ECRAN	LCD19POUCES	CNOUW5386418078U3ENL	Obsolète
85084	MONITEUR	LCD19POUCES	CNOUW5386418077U2MSL	Obsolète
91750	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CEWWS	Obsolète
75749	ECRAN	LCD19POUCES	UW53878N0ADA	Obsolète
86674	ECRAN	LCD19POUCES	CNOG314H7426186J1J9L	Obsolète
75853	ECRAN	LCD19POUCES	CNOUW5386418077Q0L1L	Obsolète
75734	ECRAN	LCD19POUCES	CNOUW5386418078V1FUL	Obsolète
75597	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH533728726961P3M	Obsolète
140999	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H87249	Obsolète
160399	UNITE CENTRALE	M8000SFF	S4Z82050	Obsolète
110259	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVJB700614	Obsolète
51926	ECRAN	LCD19POUCES	H9LYC29879	Obsolète
110272	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVJB700645	Obsolète
115007	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H74263	Obsolète
92216	ECRAN	LCD19POUCES	CNOG448N742619A1174U	Obsolète
115014	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H74263	Obsolète

92405	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J7426196CG1FS	Obsolète
115011	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H7426388I2AWLA05	Obsolète
115010	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H37426388I2ARLA05	Obsolète
75723	ECRAN	LCD20POUCES	CZOMY5467052277COCNL	Obsolète
92313	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J7426196CDLVS	Obsolète
115013	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H7426388I2AELA05	Obsolète
100508	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107T23WH	Obsolète
86161	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186R7TYL	Obsolète
115012	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H7426388I2AHLA05	Obsolète
91068	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J7426195OG21L	Obsolète
115006	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H7426388I2AMLA05	Obsolète
86199	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J22EL	Obsolète
75034	ECRAN	LCD19POUCES	CNOFC9987287267C2WEM	Obsolète
100571	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107T1V2H	Obsolète
92170	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426199U7PMU	Obsolète
86209	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J222L	Obsolète
86159	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186R7U0L	Obsolète
86160	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186R7TWL	Obsolète
115009	ECRAN	LCD19POUCES	CZ0G358H7426388I2ADLA05	Obsolète
91645	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J742618CQ76LL	Obsolète
52054	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22049T	Obsolète
52116	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB25137	Obsolète
210888	TELEPHONIE MOBILE	SAMSUNG GALAXY XCOVER4S	3,57E+14	Hors service
214575	TELEPHONIE MOBILE	SAMSUNG GALAXY A5	3,55E+14	Obsolète
150661	PHOTOCOPIEUR	MPC4503SP	E175M931407	Obsolète
140731	PHOTOCOPIEUR	MPC3003	E154M830739	Obsolète
140730	PHOTOCOPIEUR	MPC3003	E154M831001	Obsolète
140045	PHOTOCOPIEUR	MPC3503	E164K200184	Obsolète
51919	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22479	Obsolète
51725	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9CYA08204	Obsolète
75878	ECRAN	LCD19POUCES	CN0UW5386418077U3UWL	Obsolète
100299	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107U1FVH	Obsolète
214850	TELEPHONIE MOBILE	samsung A20e	RF8NB0M6LHZ	Obsolète
92073	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426199U84CU	Hors service
85056	MONITEUR	LCD19POUCES	CNOUW5386418077U37KL	Obsolète
141139	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H87073	Obsolète
140597	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4C14609	Obsolète
100338	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107U1GNH	Obsolète
60952	IMPRIMANTE	DESIGNJET500	SG668D103Y	Obsolète
93413	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J7426196CEU1S	Hors service
85560	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186R4AWL	Hors service
160620	TELEPHONE MOBILE	CATS60	S601643001909	Obsolète
60890	IMPRIMANTE	SAMSUNGSCX4720F	8L30BAAL31105	Obsolète
140634	PHOTOCOPIEUR	MPC5503	E184J400362	Obsolète
140963	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H87401	Obsolète
140550	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4C14738	Obsolète
140359	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4C14480	Obsolète
140913	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H42708	Obsolète
111257	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC142683Q	Obsolète
140312	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4C14678	Obsolète
140419	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4C14165	Obsolète
111059	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC142682B	Obsolète
110643	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M83	Obsolète
141008	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H87111	Obsolète
111125	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC14267XY	Obsolète
141166	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H86347	Obsolète
110683	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M5Z	Obsolète
141197	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H87222	Obsolète
52111	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB25193	Obsolète
51802	ECRAN	CRT17POUCES	LE17H9NYB22270	Obsolète
51786	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB35054L	Obsolète
51847	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB26119	Obsolète
51959	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22331	Obsolète
86078	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J248L	Obsolète

51949	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB38678	Obsolète
51962	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22467	Obsolète
59180	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22006	Obsolète
75082	ECRAN	LCD19POUCES	CNOFC9987287267C218M	Obsolète
50720	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB33827	Obsolète
75280	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH3372872961EUM	Obsolète
51622	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB21600	Obsolète
51583	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB21875	Obsolète
75272	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH3372872961F5M	Obsolète
110652	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M6N	Obsolète
110624	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M3P	Obsolète
111222	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC142684R	Obsolète
110619	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M45	Obsolète
170024	IMPRIMANTE	OFFICEJET200	TH6AA380K4	Hors service
91673	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J742618CQ769L	Obsolète
75792	ECRAN	LCD19POUCES	CN0UW5386418078V1DBL	Obsolète
86858	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G439H6418088K0X6L	Obsolète
100280	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107U1DCH	Obsolète
51825	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22274	Obsolète
51717	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9CYA08220	Obsolète
202555	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5EEMDFY	Don Elu
110635	ECRAN	MD513NF/A	DMPNCY0TF185	Obsolète
202525	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3Z4MDFY	Don Elu
202526	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3LLMDFY	Don Elu
202527	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4LNMDFY	Don Elu
202528	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK2YJMDFY	Don Elu
202529	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5GXMDFY	Don Elu
202530	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4FMMDFY	Don Elu
202531	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK595MDFY	Don Elu
202532	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5FOMDFY	Don Elu
83044	ECRAN	LCD32121,3POUCES	7Z20455SYW	Obsolète
202534	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3PMMDFY	Don Elu
202536	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK2WPMDFY	Don Elu
170657	ECRAN	LCD23POUCES	707NTYTA3450	Hors service
202537	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3BGMDFY	Don Elu
202539	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4HNMDFY	Don Elu
202540	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5G0MDFY	Don Elu
202542	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5HBMDFY	Don Elu
202543	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4K4MDFY	Don Elu
140891	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4H42605	Obsolète
202544	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK43GMDFY	Don Elu
202549	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3KNMDFY	Don Elu
202550	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3QGMDFY	Don Elu
202552	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5FCMDFY	Don Elu
130444	STATION TRAVAIL	THINKSTATIOND30	S4WATX1	Obsolète
202553	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5FZMDFY	Don Elu
202554	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK22JMDFY	Don Elu
202556	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK2WJMDFY	Don Elu
202557	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4LWMDFY	Don Elu
202559	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK47DMDFY	Don Elu
150473	IMPRIMANTE	EXPRESSION11000XLPRO	SQJ0003023	Hors service
202560	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK466MDFY	Don Elu
202561	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK22UMDFY	Don Elu
202562	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK57GMDFY	Don Elu
202563	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3W8MDFY	Don Elu
202566	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK40UMDFY	Don Elu
202567	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4JXMDFY	Don Elu
202568	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK49AMDFY	Don Elu
202569	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3L6MDFY	Don Elu
202571	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK2VZMDFY	Don Elu
202572	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5M1MDFY	Don Elu
202573	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4LUMDFY	Don Elu
202574	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4HJMDFY	Don Elu
202576	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK47VMDFY	Don Elu

202577	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK4K3MDFY	Don Elu
202578	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK40ZMDFY	Don Elu
202579	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK301MDFY	Don Elu
202581	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK2S3MDFY	Don Elu
202582	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3FYMDFY	Don Elu
202584	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK405MDFY	Don Elu
202586	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3X1MDFY	Don Elu
202587	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK46EMDFY	Don Elu
202588	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK3P4MDFY	Don Elu
202589	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK5NKMDFY	Don Elu
210454	TABLETTE	IPAD84G128GB	SDMPF16VDQ1KQ	Don Elu
202535	TABLETTE	IPAD10.24G128GB	SDMPCK516MDFY	Don Elu
150659	PHOTOCOPIEUR	MPC4503SP	E175M930983	Obsolète
214571	TELEPHONIE MOBILE	SAMUNGGALAXYA20E	3,58E+14	Perte
170047	TELEPHONIE MOBILE	IPHONE7128GO	F18SP1CYHG7K	Pièces
210132	PC PORTABLE	LATITUDE5410	F3C7FB3	Pièces
150178	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4N74295	Obsolète
203213	PC PORTABLE	LATITUDE5410	7PPYN53	Vol
190816	TELEPHONIE MOBILE	IPHONE6S32GO	SFFN29HEEHFLR	Obsolète
214472	TELEPHONIE MOBILE	SAMUNGGALAXYA40	3,60E+14	Hors service
214595	TELEPHONIE MOBILE	SAMUNGGALAXYA20E	3,50E+14	Obsolète
90740	IMPRIMANTE	SPC820DN	S4996220013	Obsolète
77459	IMPRIMANTE	LASERJET4250N	SCNHXF13265	Obsolète
203444	PC PORTABLE	LATITUDE5410	1970P53	Hors service
77002	ECRAN	LCD	JJ2G6X0276F	Obsolète
83177	ECRAN	LCD	JJ2F810875L	Obsolète
110203	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVJB700008	Obsolète
150682	PHOTOCOPIEUR	MPC4503SP	E175M931209	Obsolète
160628	PHOTOCOPIEUR	SP3600SF	T616H900012	Hors service
151515	UNITE CENTRALE	10AHS1VE00	test	Obsolète
150672	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G435P800170	Obsolète
140667	PHOTOCOPIEUR	MPC3503	E164M530195	Obsolète
160225	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G436P700802	Obsolète
160223	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G436P700705	Obsolète
51373	DOUCHETTE	DOUCHETTE LASER MS9520-47	8604486469	Obsolète
110165	DOUCHETTE	MK9520-77A38	2K11260512	Obsolète
51385	DOUCHETTE	DOUCHETTE LASER MS9520-47	8604494569	Obsolète
85168	ECRAN	LCD19POUCES	CNOUW5386418078POCDA	Obsolète
200497	ECRAN	LCD24POUCES	BHV82Y2	Hors service
92319	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J7426196CDLNS	Obsolète
75634	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH53466336968E8S	Obsolète
51709	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9CYA08203	Obsolète
51897	ECRAN	CRT17POUCES	LE17H9NYB22407	Obsolète
110391	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVMB400332	Obsolète
75140	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH533728726890GKL	Obsolète
51619	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB22280	Obsolète
92293	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J7426196CDLDS	Obsolète
91617	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J1YTL	Obsolète
86122	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J1KHL	Obsolète
85587	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186R4APL	Obsolète
52015	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9CYB01416	Obsolète
110503	UNITE CENTRALE	6200PROSFFG620	CZC1412M81	Obsolète
76132	ECRAN	LCD20POUCES	CZOMY54652278K17NL	Obsolète
170018	IMPRIMANTE	OFFICEJET200	TH6AA380CN	Hors service
75419	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH5337287269F1TYL	Hors service
140499	UNITE CENTRALE	M83SFF	S4C14429	Obsolète
86684	ECRAN	LCD19POUCES	CN0C4D1G742619CA9L0L	Obsolète
75574	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH5337287269624NM	Obsolète
91601	ECRAN	LCD19POUCES	CN0D320J742618CQ7ENL	Obsolète
91623	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J1YLL	Obsolète
86797	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J21LL	Obsolète
85506	ECRAN	LCD19POUCES	CN0DY296716187CJGCAK	Obsolète
85375	ECRAN	LCD19POUCES	CN0DY296719187CJGBTN	Obsolète
91987	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426199U28LU	Obsolète

92353	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CETHS	Obsolète
51682	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB38516X	Obsolète
85505	ECRAN	LCD19POUCES	CNODY296716187CJGCNM	Obsolète
92118	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426199U7THU	Obsolète
85374	ECRAN	LCD19POUCES	CNOUW5386418078V1JZL	Obsolète
92145	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426199U83UU	Obsolète
75805	ECRAN	LCD19POUCES	CN0UW5386418078V1D1L	Obsolète
91583	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J742618CQ7ELL	Obsolète
85146	ECRAN	LCD19POUCES	OUW5386418077QONSL	Obsolète
85373	ECRAN	LCD19POUCES	CN0UW5386418078V1K3L	Obsolète
86166	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186R7V9L	Obsolète
75900	ECRAN	LCD19POUCES	CN0UW5386418078U3UFL	Obsolète
100377	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107U3GNH	Obsolète
86799	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G314H7426186J23CL	Obsolète
93386	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J7426196CFL2S	Obsolète
75038	ECRAN	LCD19POUCES	FC99867C1VNM	Obsolète
75433	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH53446668H4ATL	Obsolète
90775	ECRAN	LCD19POUCES	CNOD320J742618CQ6WML	Obsolète
51888	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB38642F	Obsolète
75018	ECRAN	LCD19POUCES	CNOFC9987287267C2WPM	Obsolète
110833	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVLB600021	Obsolète
110831	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVLB600026	Obsolète
110986	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVJB701610	Obsolète
110217	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVJB700230	Obsolète
110742	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVLB600029	Obsolète
100342	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N7426107U1GVH	Obsolète
92154	ECRAN	LCD19POUCES	CN0G448N742619A115MU	Obsolète
111004	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVLB600364	Obsolète
70470	PC PORTABLE	LATITUDE820	DZF8J2J	Obsolète
110436	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVMB400740	Obsolète
110750	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVLB600084	Obsolète
51657	ECRAN	LCD19POUCES	GS19H9NYB38517	Obsolète
140030	STATION TRAVAIL	THINKSTATIONS30	S4AFATC	Obsolète
170069	STATION TRAVAIL	THINKSTATIONP710	S4BX0080	Obsolète
202441	TELEPHONIE MOBILE	IPHONE11128GB	SFK1CV9KKN73D	Hors service
220553	ECRAN	24POUCES TOUCHMONITOR	CN0CV1HDWSL0022A040L	Hors service
190345	TELEPHONIE MOBILE	SAMUNG GALAXY J6	RF8M32S00QR	Obsolète
160416	TABLETTE	GALAXY TABA	R52H71FFF8E	Obsolète
75472	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH5337287269615GM	Hors service
90030	IMPRIMANTE	LASERJETP3005N	SCNS2P13933	Obsolète
214822	TELEPHONIE MOBILE	ARENSEIGNER	R58R5480TBM	Obsolète
150445	PHOTOCOPIEUR	MPC4503SP	E175M830525	Obsolète
150676	PHOTOCOPIEUR	MPC4503SP	E175M931144	Obsolète
150668	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G435P800316	Obsolète
160068	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G436P101227	Obsolète
160067	PHOTOCOPIEUR	MPC306	G436P100395	Obsolète
120870	PHOTOCOPIEUR	C751	V9123200010	Obsolète
190350	TELEPHONE PORTABLE	SAMUNG GALAXY J6	RF8M32S01WE	Obsolète
77472	IMPRIMANTE	LASERJET4250N	SCNHXN41827	Hors service
120468	IMPRIMANTE	STYLUS S22	ME8Z184301	Hors service
201217	PC PORTABLE	LATITUDE5400	DZLP733	Hors service
75666	ECRAN	LCD20POUCES	CZOMY5467052277B0CYL	Obsolète
75847	ECRAN	LCD19POUCES	CN0UW5386418077Q0LNL	Obsolète
160421	TABLETTE	GALAXY TABA	R52H904D8FB	Obsolète
160031	PHOTOCOPIEUR	SP3600SF	T615H101584	Hors service
75335	ECRAN	LCD19POUCES	CNOXH5344663368G257L	Obsolète
160350	UNITE CENTRALE	M8000SFF	S4Z81843	Obsolète
140633	MULTIFONCTION	MPC3503	E164M230319	Hors service
110973	ECRAN	LCD19POUCES	CL19HVJB700166	Obsolète

ANNEXE : Liste des membres du groupement de commandes

COORDONNATEUR et MEMBRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Département des Alpes-Maritimes 147 boulevard du Mercantour, Boîte Postale 3007, 06201 cedex 3 ;

COLLEGES

CL	N° CLG	COLLEGES	ADRESSE	CP	Communes	TEL
1	0060842H	Pierre BERTONE	653 Route de GRASSE	06600	ANTIBES	04 92 91 38 00
2	0060083H	Axel de FERSEN	15 rue de FERSEN	06631	ANTIBES	04 92 90 68 30
3	0061133Z	LA FONTONNE	Avenue des Frères GARBERO	06600	ANTIBES	04 93 33 42 65
4	0060795G	Sidney BECHET	101, Avenue des Amphores	06160	ANTIBES JUAN LES PINS	04 92 93 78 80
5	0060076A	ROUSTAN	Avenue des Frères ROUSTAN	06600	ANTIBES	04 93 67 61 02
6	0061209G	Jean COCTEAU	1, Rue Charles li Comte de Provence	06310	BEAULIEU SUR MER	04 93 01 11 12
7	0061278G	BELLEVUE	Bretelle du Centre	06240	BEAUSOLEIL	04 92 41 26 26
8	0061670H	L'EGANAUDE	3140, Route des Dolines	06902	BIOT Sophia Antipolis	04 97 23 42 20
9	0060008B	L'EAU VIVE	224, Rue Virgile BAREL	06540	BREIL SUR ROYA	04 93 04 99 00
10	0060911H	LES BREGUIERES	1, Avenue Saint EXUPERY	06800	CAGNES Sur Mer	04 92 02 61 70
11	0061737F	André MALRAUX	14, Chemin du Vallon des Vaux	06800	CAGNES Sur Mer	04 93 19 37 50
12	0061280J	Jules VERNE	Rue Jules VERNE	06800	CAGNES Sur Mer	04 92 02 44 60
13	0061342B	André CAPRON	6, Avenue de MADRID	06400	CANNES	04 92 18 83 10
14	0060799L	LES MURIERS	45-47 rue de Cannes	06150	CANNES La Bocca	04 93 47 28 95
15	0061279H	LES VALLERGUES	71, Av De Lattre De TASSIGNY	06400	CANNES	04 93 06 63 33
16	0061174U	Gérard PHILIPPE	1, Avenue Alfred de VIGNY	06150	CANNES La Bocca	04 93 90 50 50
17	0061239P	Pierre BONNARD	Avenue Georges POMPIDOU	06110	LE CANNET	04 92 18 62 40
18	0061723R	Emile ROUX	Chemin des PLAINES	06110	LE CANNET	04 93 69 07 14
19	0061130W	Paul LANGEVIN	11, Rue Colle Belle	06510	CARROS	04 92 08 20 70
20	0061376N	Yves KLEIN	Bd Alex ROUBERT	06480	LA COLLE / LOUP	04 93 32 32 70
21	0060019N	VALLEES DU PAILLON – Roger CARLES	Avenue CELESCHI	06392	CONTES CEDEX	04 93 79 18 18
22	0061826C	François RABELAIS	Chemin du CASTEL	06440	L ESCARENE	04 93 79 66 77
23	0061244V	CANTEPERDRIX	12, Av de La Victoire du 8 Mai 1945 Quartier St Jacques	06131	GRASSE	04 93 70 14 90
24	0061240R	Sadi CARNOT	Boulevard CARNOT	06131	GRASSE CEDEX	04 93 36 02 62
25	0061668F	Les Jasmins-Ste Marguerite	5, Chemin De Sainte MARGUERITE	06130	GRASSE CEDEX	04 93 70 97 80
26	0060021R	SAINT HILAIRE	26, Rue Ancien Palais De Justice	06130	GRASSE	04 93 36 36 65
27	0061175V	Albert CAMUS	Avenue Robert SCHUMAN	06210	Mandelieu-La Napoule	04 93 93 60 60

28	0061924J	LES MIMOSAS	1216, Avenue General GARBAY	06210	Mandelieu-La Napoule	04 92 97 47 20
29	0061238N	André MAUROIS	8, Rue MAGENTA	06500	MENTON	04 93 35 78 86
30	0061824A	Guillaume VENTO	400, Cours du CENTENAIRE	06503	MENTON CEDEX	04 92 10 30 03
31	0061795U	LA CHENAIE	330, Avenue du Parc	06371	MOUANS SARTOUX	04 93 75 13 00
32	0061068D	LES CAMPELIERES	121, Chemin des CAMPELIERES	06253	MOUGINS	04 92 18 64 10
33	0061694J	L'ARCHET	Bd Impératrice EUGENIE	06200	NICE	04 97 07 80 00
34	0061002G	Alphonse DAUDET	176, Rue ee FRANCE	06050	NICE	04 92 15 55 90
35	0060048V	Raoul DUFY	30, Avenue Raoul DUFY	06203	NICE	04 92 29 20 40
36	0060838D	Simone VEIL	36, Avenue de l'Arbre Inferieur	06000	NICE	04 93 85 38 05
37	0060841G	Jean-Henri FABRE	Boulevard Henri SAPPYA	06102	NICE	04 92 07 84 30
38	0060086L	Roland GARROS	10, Boulevard de CIMIEZ	06000	NICE	04 93 80 02 03
39	0060084J	Jean GIONO	2, Rue Humbert RICOLFI	06300	NICE	04 92 00 20 90
40	0061131X	Maurice JAUBERT	Cours Albert CAMUS	06300	NICE	04 93 27 68 00
41	0061006L	Henri MATISSE	Avenue Reine VICTORIA	06000	NICE	04 93 81 26 35
42	0060840F	Frédéric MISTRAL	59, Avenue Yvonne VITTONI	06200	NICE	04 92 29 39 80
43	0061001F	Louis NUCERA	2, Pont René COTY	06300	NICE	04 92 00 17 00
44	0061339Y	PARC IMPERIAL	2, Avenue Paul ARENE	06000	NICE	04 92 15 24 60
45	0061277F	PORT LYMPIA	31, Boulevard STALINGRAD	06300	NICE	04 92 00 74 44
46	0060045S	Antoine RISSO	8, Boulevard Pierre SOLA	06300	NICE	04 92 00 00 30
47	0061129V	Jules ROMAINS	Av de La Digue des Français	06200	NICE	04 93 72 41 20
48	0061003H	Jean ROSTAND	98, Boulevard de la MADELEINE	06000	NICE	04 92 15 80 20
49	0060032C	Catherine SEGURANE	3, Rue SINCAIRE	06300	NICE	04 92 00 44 90
50	0060050X	Jules VALERI	128, Avenue St-Lambert	06103	NICE	04 92 09 39 49
51	0060085K	Joseph VERNIER	33, Rue VERNIER	06000	NICE	04 92 14 67 90
52	0061796V	Paul ARENE	23, Chemin du STADE	06530	PEYMEINADE	04 93 66 62 50
53	0060061J	Auguste BLANQUI	Promenade Jean BAILET	06260	PUGET THENIERS	04 93 05 20 20
54	0062056C	CESAR	Quartier Le Peyssaud RD 204	06330	ROQUEFORT-LES-PINS	04 97 01 07 07
55	0061853G	LE PRE DES ROURES	7, Route de NICE	06650	LE ROURET	04 92 60 30 30
56	0060067R	Jean MEDECIN	Boulevard Jules FERRY	06380	SOSPEL	04 93 04 36 60
57	0060063L	Jean FRANCO	Quartier Couvent	06660	St ETIENNE DE TINEE	04 93 03 62 10
58	0061666D	LES BAOUS	Route de GATTIERES	06640	St JEANNET	04 93 24 51 30
59	0061134A	Joseph PAGNOL	1643, Esplanade Edmond JOUHAUD	06700	St Laurent du Var	04 93 19 46 90
60	0061738G	Antoine de SAINT EXUPERY	116, Avenue Pierre AMADIEU	06700	St Laurent du Var	04 93 07 71 63
61	0061400P	Ludovic BREA	Route du College	06670	St Martin du Var	04 92 08 29 70
62	0060066P	SAINT BLAISE	2, Boulevard St Blaise	06420	St Sauveur S/ Tinée	04 93 02 20 30

63	0061986B	Simon WIESENTHAL	Chemin des BLAQUEIRETTES	06460	St Vallier de Thiey	04 97 05 09 40
64	0060072W	Jean-Baptiste RUSCA	Le Petit Bois	06430	TENDE	04 93 04 62 34
65	0060068S	René CASSIN	528, Bd Léon SAUVAN	06690	Tourrette Levens	04 93 91 01 46
66	0060910G	LA BOURGADE	17, Allée des Lucioles	06340	LA TRINITE	04 93 54 30 10
67	0061925K	Nikki de SAINT PHALLE	Domaine du, Le Callet de Darbusson	06905	VALBONNE	04 92 91 51 30
68	0061211J	Pablo PICASSO	Avenue de L'Hôpital	06220	VALLAURIS	04 93 64 44 45
69	0061135B	LA SINE	214, Chemin De La Sine	06140	VENCE	04 93 58 45 45
70	0061825B	Romée de VILLENEUVE	Allée Rene CASSIN	06270	Villeneuve Loubet	04 92 13 17 12
71		Ecole FREINET	1113, Chemin Célestin FREINET	06140	VENCE	04 93 58 11 89
72	0062181N	Arnaud BELTRAME	212 avenue de Cannes	06580	PEGOMAS	04 92 19 94 05
73	0061237M	Jean SALINES	8 Promenade Jean Laurenti	06450	ROQUEBILLIERE	04 93 03 40 07

SYNDICATS MIXTES, COMMUNES, COMMUNAUTE DE COMMUNES, ET AUTRES STRUCTURES

	NOM	ADRESSE	CP	Communes	TEL
1	Syndicat mixte des stations de Gréolières-Audoubert	5 rue de la Mairie	06620	GREOLIERES	04.93.24.79.29 06 60 14 95 69
2	Syndicat mixte pour le développement de la vallée de la Vésubie et du Valdeblore	BP 3007	06201	NICE cedex 3	04 97 18 77 69
3	Syndicat mixte de Valberg	Centre administratif	06470	VALBERG	04.93.23.24.41 06.85.90.67.02
4	Syndicat mixte de l'abattoir du Mercantour	Hôtel de Ville	06260	PUGET-THENIERS	04.93.05.07.90
5	Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin	147 boulevard du Mercantour	06200	NICE	04 89 08 96 50
6	Syndicat intercommunal de Valberg	Immeuble Les Ancolies Place Charles Ginésy	06470	VALBERG	06 07 71 30 65
7	Syndicat Intercommunal des collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Maritimes	Business Pôle 2, 1047 Rte des Dolines	06560	VALBONNE	04 92 96 92 92
8	Société Publique Locale de Valberg	Centre administratif Place Ginesy	06470	VALBERG	04 93 02 55 68
9	Société Publique Locale des Ports de Menton	Terre-Plein du Nouveau Port	06500	MENTON	04 92 01 07 30
10	Communauté d'agglomération de la Riviera française	16 rue Villarey	06500	MENTON	04 92 41 80 30
11	Communauté de communes des Alpes d'Azur	Maison des services publics Place Adolphe Conil	06260	PUGET-THENIERS	06 77 28 82 61
12	Communauté de communes des Pays du Paillons	55 bis RD 2204	06 440	La Pointe de Blausasc	04 92 00 75 92
13	Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour	147 boulevard du Mercantour	06200	NICE	04 89 08 96 85
14	Commune de Beausoleil	Boulevard de la République	06240	BEAUSOLEIL	04 93 41 71 71
15	Commune de Berre les Alpes	39, Avenue Paul Granet	06390	BERRE-LES-ALPES	04 93 91 74 27
16	Commune de Bézaudun les Alpes	31 Rue Haute	06510	BEZAUDUN-LES-ALPES	04 93 59 12 34

17	Commune de Blausasc	Esplanade Nicole LOTTIER	06440	BLAUSASC	04 93 79 51 04
18	Commune de Breil Sur Roya	29 Boulevard Rouvier	06540	BREIL SUR ROYA	04 93 04 99 99
19	Commune de Castellar	1 Place Georges Clémenceau	06500	CASTELLAR	04 92 10 59 00
20	Commune de Castillon	Hôtel de ville Place Lucien Rousset	06500	CASTILLON	04 93 04 32 00
21	Commune de Châteauneuf	4, place Clémenceau	06740	CHATEAUNEUF	04 92 603 603
22	Commune de Châteauneuf-Villevieille	18 avenue de la Tour	06390	CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE	04 93 79 03 65
23	Commune de Contes	19, rue du 8 mai 1945	06390	CONTES	04 93 79 00 01
24	Commune de Coursegoules	1 place de la mairie	06140	COURSEGOULES	04 93 59 11 60
25	Commune de Fontan	Place du centenaire	06540	FONTAN	04 93 04 50 01
26	Commune de Gorbio	30 rue Garibaldi	06500	GORBIO	04 92 10 66 50
27	Commune de Gréolières	5 rue de la Mairie	06620	GREOLIERES	04 93 59 95 16
28	Commune de Guillaumes	1 Place Napoléon III	06470	GUILLAUMES	04 93 05 50 13
29	Commune de l'Escarène	Place Audiffret	06640	L'ESCARENE	04 93 91 64 00
30	Commune de La Brigue	Place Saint-Martin	06430	LA BRIGUE	04 93 04 36 00
31	Commune de La Turbie	Avenue de la Victoire	06320	LA TURBIE	04 92 41 51 61
32	Commune de Le Bar-sur-Loup	Place de la tour	06620	LE BAR-SUR-LOUP	04 92 60 35 70
33	Commune de Le Rouret	Allée des Anciens Combattants	06650	LE ROURET	04 93 77 20 02
34	Commune de Menton	17 rue de la République	06500	MENTON	04 92 10 50 00
35	Commune de Moulinet	Place Saint Joseph	06380	MOULINET	04 93 04 80 07
36	Commune d'Opio	Route du village	06650	OPIO	04 93 77 23 18
37	Commune de Peille	Place Carnot	06440	PEILLE	04 93 91 71 71
38	Commune de Peillon	Quartier Sainte-Thècle 672 avenue de l'hotel de ville	06440	PEILLON	04 93 79 91 04
39	Commune de Péone	Place Thomas-Guérin	06470	PEONE	06 87 31 15 03
40	Commune de Puget-Théniers	Mairie de Puget-Théniers	06260	PUGET-THENIERS	04 93 05 13 08
41	Commune de Roquebrune-Cap-Martin	22 Avenue Paul-Doumer	06190	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	04 92 10 48 48
42	Commune de Roquefort-Les-Pins	Mairie de Roquefort-Les-Pins	06330	ROQUEFORT-LES-PINS	04 92 60 35 00
43	Commune de Sainte-Agnès	102 place Saint-Jean	06500	SAINTE-AGNES	04 93 35 84 58
44	Commune de Saint Paul de Vence	Place de la mairie	06570	SAINT PAUL DE VENCE	04 93 32 41 02
45	Commune de Saorge	Av. Docteur Joseph Davéo	06540	SAORGE	04 93 04 51 23
46	Commune de Sospel	Place Saint-Pierre	06380	SOSPEL	04 93 04 33 00
47	Commune de Tende	1, Place du Général De Gaulle	06430	TENDE	04 93 04 35 00
48	Commune de Touët de l'Escarène	1 Rue du Four	06440	TOUET DE L'ESCARENE	04 93 91 73 73
49	Commune de Tourette du Château	22 Place de la Fontaine	06830	TOURETTE-DU-CHATEAU	04 93 08 59 83
50	Commune de Tourrettes-Sur-Loup	Place M.Escalier	06140	TOURRETTES-SUR-LOUP	04 93 59 30 11

51	Commune de Valderoure	85 Rue de la Mairie	06750	VALDEROURE	04 93 60 47 71
52	C.C.A.S. de Villeneuve-Loubet	Place du général de Gaulle	06270	VILLENEUVE- LOUBET	04 92 02 60 84
53	SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION MULTIPLE pour l'Équipement et l'Aménagement du Territoire des Cantons de LEVENS, CONTES, L'ESCARÈNE et NICE (SILCEN)	6, rue Xavier de Maistre	06100	NICE	04 93 84 80 26
54	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES (SDIS 06)	140, Av du Maréchal de Lattre de Tassigny	06270	VILLENEUVE- LOUBET	04 93 22 76 00



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

CONVENTION bilatérale constitutive du groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés

Entre, d'une part :

Le Département des Alpes-Maritimes,

sis à Nice, Centre Administratif Départemental, 147 boulevard du Mercantour, Boîte Postale 3007, 06201 cedex 3, représenté par Monsieur Charles Ange GINESY, Président en exercice du Département des Alpes-Maritimes, agissant en vertu d'une délibération de la Commission permanente en date du

ci-après dénommé « le Département »,

Et d'autre part :

.....
sis à
représenté(e) par.....
agissant en vertu d'une délibération en date du..... ;

ci-après dénommé(e) «le membre constitutif du groupement de commandes»,

PRÉAMBULE

Aux termes de l'article 14 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité dite loi NOME, les tarifs réglementés de vente (TRV) pour les sites dont la puissance est supérieure à 36 kVA (segment C1-C2-C3-C4, anciennement « tarifs jaunes ou verts ») ont disparu au 31 décembre 2015.

Conformément à la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, les clients non domestiques qui emploient plus de 10 personnes ou dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels excèdent les 2 millions d'euros ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés de vente (TRV) d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les sites dont la puissance est inférieure ou égale à 36 kVA (segment C5, anciennement « tarifs bleus »).

Le Département des Alpes-Maritimes s'était donc engagé dans une consultation directe de fournisseurs d'électricité pour l'ensemble des segments (C1-C2-C3-C4-C5) par l'intermédiaire d'un accord-cadre en élargissant le périmètre des besoins aux collègues des Alpes-Maritimes et à certaines collectivités du territoire (communes, communauté de communes, syndicats mixtes). Cet accord-cadre prend fin le 31 janvier 2024.

Il s'agit donc de relancer une nouvelle procédure d'accord-cadre pour la fourniture d'électricité sur l'ensemble des segments (C1 à C5) en élargissant de nouveau le périmètre des besoins aux collègues des Alpes-Maritimes, à certaines

collectivités du territoire (communes, communauté d'agglomération, communauté de communes, syndicats mixtes, régies) et autres structures souhaitant participer à la présente consultation (liste des membres potentiels en annexe).

L'électricité sera certifiée 100% verte pour les sites départementaux et les collèges, ainsi que pour les autres membres du groupement qui le souhaiteront.

Les contrats d'électricité issus de cette consultation prendront fin au 31 décembre 2027.

L'accord-cadre, une fois attribué, les collèges et autres bénéficiaires contractualiseront avec les fournisseurs d'énergie au travers de marchés subséquents.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de constituer un groupement de commandes au sens des dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, entre le Département des Alpes-Maritimes et les collèges des Alpes-Maritimes, les communes, communauté d'agglomération, communauté de communes, syndicats mixtes, régie et autres structures qui le souhaitent pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés.

A cet effet, une consultation sera lancée en vue de la conclusion d'un accord-cadre conformément à l'article L2125-1 du Code de la commande publique. La mise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre conduira à la signature des marchés subséquents relatifs à la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés pour les points de livraison du Département et des membres adhérents du groupement de commandes, avec un début d'exécution au 1^{er} janvier 2024.

ARTICLE 2 : COMPOSITION DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Le groupement de commandes est constitué des personnes morales de droit public identifiées en annexe à la présente convention. Cette adhésion est formalisée par la présente convention bilatérale intervenant entre :

- Le Département des Alpes-Maritimes, coordonnateur, représenté par Monsieur le Président du Département des Alpes-Maritimes ;
- Le collège des Alpes-Maritimes ou la commune, la communauté d'agglomération, la communauté de communes, le syndicat mixte, la régie ou tout autre structure dont le nom figure dans la liste des membres constitutifs du groupement de commandes annexée à la présente convention ;

Chaque membre signataire de la présente convention bilatérale est désigné par la suite « membres constitutifs du groupement de commandes ».

ARTICLE 3 : ENTREE EN VIGUEUR / DUREE

La convention entrera en vigueur à compter de la date à laquelle elle aura été reçue par le représentant de l'État dans le département, au titre du contrôle de légalité.

Concernant les collèges et en référence à l'article R421-54 du Code de l'Éducation, l'acte du conseil d'administration envoyé via l'application DEM'ACT ne devient exécutoire que 15 jours après sa transmission au recteur de l'Académie de Nice, agissant par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes.

Le groupement de commandes prendra fin à l'issue de l'exécution du dernier marché subséquent qui aura été passé sur son fondement.

ARTICLE 4 : COORDONNATEUR DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Département est désigné coordonnateur du groupement de commandes.

Le coordonnateur procède à l'ensemble des opérations de mise en concurrence en vue de la passation et la notification de l'accord-cadre et des marchés subséquents qui en découlent.

L'exécution et le paiement des marchés subséquents relèvent de chaque membre du groupement pour le(s) marché(s) qui le concerne(nt).

La mission du coordonnateur ne donne pas lieu à indemnisation. Le coordonnateur prend en charge l'intégralité des frais éventuels de fonctionnement du groupement y compris les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage éventuelles.

ARTICLE 5 : ADHESION ET RETRAIT DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Chaque membre adhère au groupement de commandes en adoptant la présente convention. Les membres du groupement ne peuvent se retirer qu'au terme de celui-ci, après s'être acquittés de leurs obligations contractuelles.

ARTICLE 6 : MISSIONS DU COORDONNATEUR

Le coordonnateur est chargé, dans le respect de la réglementation en vigueur :

- de la procédure de passation de l'accord-cadre :
 - rédiger l'avis d'appel public à la concurrence, le dossier de consultation des entreprises, établis en fonction des besoins de l'ensemble des membres constitutifs du groupement de commandes ;
 - gérer les opérations de consultation normalement dévolues au pouvoir adjudicateur (envoi des publications, réception des plis, analyse des offres, ...) ;
 - convoquer la commission d'appel d'offres et en assurer le secrétariat ;
- de la signature et la notification de l'accord-cadre et ses éventuels avenants ;
- de la mise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre et la passation du(des) marché(s) subséquent(s) ;
- de la signature et la notification du(des) marché(s) subséquent(s) et de ses éventuels avenants ;
- de transmettre les pièces du(des) marchés subséquents aux membres du groupement pour permettre à chacun l'exécution et les paiements le concernant ;
- de représenter le groupement de commandes, le cas échéant, lors de contentieux relatifs à la passation de l'accord-cadre et du(des) marchés subséquent(s).

Dans le cadre de sa mission le coordonnateur pourra valablement se faire assister d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

ARTICLE 7 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément à l'article 2113-7 du Code de la commande publique et à l'article L.1414-3-I du CGCT, il est décidé que la commission d'appel d'offres qui délibérera sera celle du coordonnateur.

La commission d'appel d'offres déclare, le cas échéant, le caractère infructueux de la consultation et définit la procédure à relancer.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DES MEMBRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES

8.1 - OBLIGATIONS D'INFORMATION

Chaque membre constitutif du groupement de commandes s'engage à :

- transmettre au Département la convention bilatérale renseignée et signée ;
- préciser, lors de l'envoi de la convention par mail, le nombre et le nom des sites qui font l'objet d'un contrat d'électricité, dans le but de faire l'inventaire des sites à intégrer dans le processus d'achat groupé.

Chaque membre constitutif du groupement de commandes autorise le gestionnaire du réseau de distribution à communiquer au Département l'ensemble des informations relatives à ses points de livraison, selon les modalités

fixées à l'article 10 de la présente convention. Ces éléments pourront être mis à la disposition des candidats dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre.

Les points de livraison entrant dans le périmètre de la présente convention ne concernent que les sites dont les factures relatives à la fourniture et à l'acheminement d'électricité sont directement réglées par les membres du groupement. Par conséquent, sont exclus les points de livraison dont la fourniture est assurée par un exploitant c'est-à-dire lorsque le contrat d'exploitation intègre la fourniture d'électricité. Toutefois, peuvent être inclus dans le tableau de recensement, les points de livraison sous contrat d'exploitation :

- si le membre du groupement acquitte lui-même directement ses factures d'électricité ;
- si l'échéance du contrat d'exploitation intervient pendant la durée d'exécution du(des) marché(s) subséquent(s) et si le membre du groupement a fait le choix de renouveler son contrat d'exploitation sans y intégrer la fourniture d'électricité.

Par la signature de la présente convention, chaque membre constitutif du groupement de commandes atteste qu'il ne participe pas à une autre procédure de mise en concurrence en cours (UGAP, etc.), dont l'exécution aurait pour effet de coïncider avec l'exécution du(des) marché(s) visé(s) par la présente convention.

8.2 – DETERMINATION DES BESOINS

Chaque membre constitutif du groupement de commandes s'engage à déterminer la nature et l'étendue de ses besoins prévisionnels à satisfaire et à les communiquer en temps utile au coordonnateur pour l'établissement des dossiers de consultation des entreprises nécessaires au lancement des procédures de passation de l'accord-cadre et du(des) marché(s) subséquent(s).

8.3 – OBLIGATIONS RELATIVES A L'EXECUTION DU(DES) MARCHE(S) SUBSEQUENT(S)

Dans le cadre de la présente convention, chaque membre constitutif du groupement de commande s'engage, **pour le(s) marché(s) qui le concerne(nt) :**

- à assurer la bonne exécution du(des) marché(s) subséquent(s), conformément aux pièces contractuelles desdits marchés ;
- à procéder au paiement des prestations directement aux titulaires des marchés subséquents, dans le respect des délais globaux de paiement règlementaire, et conformément aux pièces contractuelles desdits marchés ;
- à gérer les litiges relatifs à l'exécution du(des) marché(s) subséquent(s) avec le(s) titulaire(s), et à traiter les éventuels avenants ;
- à communiquer à la demande du Département des Alpes-Maritimes, s'il s'avérait nécessaire, les modifications survenues en cours d'exécution du (des) marché(s) subséquent(s) s'agissant de la liste des points de livraison.

8.4 – RESPONSABILITE DES MEMBRES CONSTITUTIFS DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Chaque membre constitutif du groupement s'engage à respecter l'ensemble des dispositions leur étant applicables dans le cadre de la présente convention, de l'accord-cadre et du(des) marché(s) passé(s) sur son fondement. Tout fait imputable à un membre constitutif du groupement à l'origine d'un dommage causé au(x) titulaire(s) du(des) marché(s) subséquent(s) le concernant, notamment la résiliation de cette convention, de l'accord-cadre et/ou la résiliation du(des) marché(s) subséquent(s), l'expose à la prise en charge de tous les frais afférents (notamment, dédommagement du(des) fournisseur(s)).

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE

Chaque membre constitutif du groupement de commandes s'engage à ne pas divulguer sous quelque forme que ce soit, des informations, renseignements ou documents couverts par le secret professionnel et industriel dont il aurait connaissance dans le cadre de la présente convention, de l'accord-cadre et du(des) marché(s) subséquent(s).

ARTICLE 10 : AUTORISATION DE COMMUNICATION DE DONNEES AUPRES D'ENEDIS

La responsabilité des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) ne saurait être engagée par les membres du groupement en cas de négligence ou d'erreur dans la demande de communication de données d'une des parties à la présente convention.

Chaque membre constitutif du groupement de commandes, titulaire de contrat(s) unique(s) pour la fourniture d'électricité relatif(s) à son activité, AUTORISE ENEDIS, à communiquer directement au Département des Alpes-Maritimes, coordonnateur ou à son(ses) sachant(s) éventuels les données de consommation disponibles listées ci-dessous :

➤ Pour les sites dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA :

- les données techniques et contractuelles (caractéristiques du raccordement, du dispositif de comptage et des informations contractuelles (option tarifaire, puissance souscrite...)) ;
- l'historique disponible des consommations du point de référence mesure (PRM), répartis par postes horaires, sur une période de 24 mois ;
- l'historique disponible des index quotidiens répartis par postes horaires et des puissances maximales quotidiennes sur la période souhaitée, de 36 mois maximum, pour les compteurs LINKY uniquement ;
- l'historique disponible de courbe de charge du PRM sur la période souhaitée, de 24 mois maximum, pour les compteurs LINKY uniquement et sous réserve que l'enregistrement et la collecte de la courbe de charge aient été activés sur la période souhaitée ;

➤ Pour les sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA :

- l'historique disponible des consommations du point de référence mesure (PRM) sur 24 mois maximum à compter de la date de la demande (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure) selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- l'historique disponible des puissances atteintes du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- l'historique disponible des dépassements de puissances (nombre d'heures ou quadratiques) du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- les puissances souscrites en cours selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- la formule tarifaire d'acheminement en cours ;
- l'historique disponible de courbe de charge du PRM sur 12 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), pour un PRM non résidentiel pour lequel la composante de comptage à courbe de charge du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité est acquittée.

La présente autorisation est nominative, ne peut être cédée et est valable jusqu'au terme du groupement de commandes précisé à l'article 3 de la présente convention.

Toute cession, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de ces données transmises par ENEDIS en application de la présente autorisation est interdite.

ARTICLE 11 : LITIGES

11.1 – Litiges résultant de l'accord-cadre et des marchés subséquents

En cas de litige lié à la procédure de passation de l'accord-cadre et des marchés subséquents, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du coordonnateur du groupement, à savoir le Tribunal Administratif de Nice.

En cas de litige résultant de l'application des clauses d'exécution des marchés subséquents, la juridiction compétente sera celle du membre du groupement concerné.

11.2 – Litiges résultant de la présente convention

Tout litige né de la formation, de l'interprétation, de l'exécution de la présente convention sera porté, à défaut d'accord amiable, devant les juridictions administratives compétentes.

Le présent document a été établi en deux (2) exemplaires originaux.

Fait à NICE Le	Fait à Le
Pour le Département ⁽¹⁾ :	Pour le membre du groupement de commandes ⁽¹⁾ :

(1) En indiquant le nom, prénom et qualité de la personne signataire et en apposant le cachet de l'établissement. Lorsque la personne signataire n'est pas le représentant légal, produire la délégation de pouvoir.